

AVIS PUBLIC DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Date de scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Me Louise Ménard, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité :

- 1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 3 octobre 2025. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
- 2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
- 3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si le jour du scrutin :
 - Vous avez 18 ans accomplis;
 - Vous avez la citoyenneté canadienne;
 - Vous n'avez pas perdu votre droit de vote en raison d'une tutelle;
 - Vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.
 - De plus, le 2 novembre 2025, vous devez remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - ✓ Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - ✓ Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

Note: si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiquées ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision qui siège à cet endroit

<u>Adresse</u>

Hôtel de ville de Saint-Félicien

1209, boulevard du Sacré-Cœur, 3e étage, salle 340

Saint-Félicien (Québec) G8K 2R5



Jours et heures

Mercredi 15 octobre 2025 de 13 h à 20 h Jeudi 16 octobre 2025 de 9 h à 16 h 30

- 5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
- 6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

M^e Louise Ménard, présidente d'élection 1209, boulevard du Sacré-Cœur, 3^e étage Saint-Félicien (Québec) G8K 2R5

Téléphone : 418 679-2100, poste 2226 Courriel : election@ville.stfelicien.gc.ca

FAIT ET DONNÉ à Saint-Félicien, ce 2e jour d'octobre 2025.

Me Louise Ménard, présidente d'élection

(Publié dans le journal le Quotidien, édition du 9 octobre 2025)